

Séance du 26 janvier 2012.

Présents : MM. J-M.DUPONT, Bourgmestre-Président
DRAUX, DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, CEUTERICK,
SIRAULT, Echevins.
Mme B.GALLEZ, Présidente du CAS.
MM. CARLIER, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI
BARI, CICCONE, RUSSO, VANOVERSCHDELDE, FONCK,
DISABATO, DUPONT, GRACI, BAUWENS, DERUDDER,
DESPRETZ, Conseillers Communaux.
M. Ph.WILPUTTE, Secrétaire Communal.

M.le Bourgmestre ouvre la séance et souligne qu'il s'agit de la première de cette année 2012. Il présente au public ainsi qu'à l'Assemblée, ses meilleurs vœux. Il souhaite que celle-ci réponde pleinement aux aspirations et que le public continue à venir assister aux séances du Conseil Communal. 2012 est une année électorale et, malgré les probables tensions et soucis des uns et des autres, étant en totale démocratie, on a la chance de pouvoir faire les choses dans l'intérêt général et dans l'intérêt des citoyens. L'esprit d'engagement à l'égard de la collectivité est la priorité d'une Commune.

M.GIANGRECO remercie le Bourgmestre pour ses vœux ; à son tour et, au nom du Groupe CDH, il présente de bons vœux au fidèle public toujours présent ainsi qu'à l'Assemblée. Il remercie le personnel communal et celui du CPAS qui travaillent afin de présenter des dossiers pointilleux. Il remercie chaque Conseiller pour les débats qui se tiennent au sein du Conseil Communal et plus particulièrement M.DISABATO qui assume son rôle d'opposition dans un total respect. Cette année est particulière vu les élections communales d'octobre prochain. Pour le CDH, le travail réalisé au cours de ces 5 années a été fait dans un esprit de collectivité qu'il assume pleinement. Pour les citoyens, la crise actuelle engendre des heures très dures ; ils ont besoin d'aide, de soutien. C'est tous ensemble qu'on pourra trouver la possibilité de relever les défis en rendant les meilleurs services possibles. Le Groupe CDH, en ce début d'année 2012, lance donc un message optimiste.

M.DISABATO remercie également les bons vœux prononcés ; il regrette qu'un public moins nombreux assiste aux séances du Conseil. Il est pourtant intéressant de voir comme cela se déroule. Ici, on est en première ligne en matière de contact avec le citoyen. Lui aussi remet ses meilleurs souhaits à l'Assemblée ainsi qu'au public. Plus particulièrement à M.STIEVENART qui a été désigné en qualité de secrétaire particulier du tout nouveau Ministre, M. DI ANTONIO. Il souhaite à M.DONFUT de retrouver plus d'activités. A tous, il souhaite une excellente santé !

En l'absence de Mme BURY, Chef de Groupe PS, M.CARLIER à son tour présente de bons souhaits à l'Assemblée ainsi qu'au public. Il rappelle qu'il a travaillé avec de nombreux mandataires politiques tels que M.AUDAIN, M.LIENARD, etc...et l'ensemble des débats s'est toujours tenu dans un esprit de respect. Pour les uns et les autres, il souhaite que la campagne électorale prochaine se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tous les partis politiques. Le respect mutuel entre l'ensemble des partis est très important.

Il relève que l'investissement des Conseillers Communaux et du CPAS engendre que parfois il faille mettre entre parenthèses la famille ; il rappelle qu'il ne faut cependant pas oublier de consacrer et de vivre des moments indispensables avec les proches.

Conseiller Communal – Mandats dérivés - Remplacement

Le Conseil Communal du 20/12/2011 a pris acte de la remise des mandats dérivés de Mr M. DISABATO. Ce dernier étant seul représentant du groupe ECOLO, ces mandats deviennent vacants.

Aussi, afin de ne pas perdre un poste de représentant communal au sein des organismes suivants : IRSIA - PNHP – RCA – ADL et Centre Culturel de Frameries.

Sur proposition du Collège Communal, l'Assemblée, à l'unanimité, à savoir :

DUPONT, DRAUX, DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, CEUTERICK, SIRALT, CARLIER, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI BARI, CICCONE, RUSSO, VANOVERSCHELDE, FONCK, DISABATO, DUPONT, GRACI, BAUWENS, DERUDDER, DESPRETZ

décide de désigner :

- M.A.BAUWENS en qualité de représentant communal d'IRSIA
- M. A. CEUTERICK en qualité de représentant communal du PNHP
- M.D.CICCONE en qualité de représentant communal de la RCA
- Mme S.VANOVERSCHELDE en qualité de représentant communal de l'ADL
- Mme G. DI BARI en qualité de représentant communal du Centre Culturel de Frameries.

La délibération requise est adoptée.

CPAS – Deuxième douzième provisoire – Vote

M.le Bourgmestre annonce que le budget du CPAS sera probablement présenté au Conseil Communal lors de la séance du mois de mars 2012. Il ajoute que l'ébauche du budget 2012 ne s'annonce guère favorable ; tout un travail est actuellement réalisé pour ajuster celui-ci.

Le CPAS n'étant pas en mesure de présenter son budget 2012, sur proposition du Collège Communal, l'Assemblée, à l'unanimité, à savoir :

DUPONT, DRAUX, DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, CEUTERICK, SIRALT, CARLIER, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI BARI, CICCONE, RUSSO, VANOVERSCHELDE, FONCK, DISABATO, DUPONT, GRACI, BAUWENS, DERUDDER, DESPRETZ

- octroie au CPAS un deuxième douzième provisoire des allocations correspondantes au budget ordinaire de l'exercice 2011 pour engager et payer les dépenses strictement obligatoires ainsi que les dépenses indispensables pour assurer la vie normale du Centre.

La délibération requise est adoptée.

Mme B.GALLEZ, entre en séance

Mons 2015 – Présentation du projet de Frameries – Communication

Le Conseil Communal, en séance du 25 juin 2009, a émis un avis de principe sur la participation de Frameries à « Mons 2015 ».

Le projet consiste à créer un spectacle intitulé « Extra Muros ».

Cet événement réunira la musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques, la technologie et le citoyen.

M.le Bourgmestre souligne que l'on approche de la concrétisation du projet « Mons 2015 ». Frameries s'est positionnée pour déposer un projet culturel. On travaille depuis quelques mois à la mise au point d'une fiche signalétique détaillée. La somme de 10 000 € est inscrite au budget communal depuis 2011 et il en sera ainsi jusqu'en 2015 afin de financer cette dynamique à but culturel.

Frameries est donc identifiée comme partenaire prioritaire en Hainaut, au même titre que 4 autres villes: Thuin, Le Roeulx, Dour, et Soignies.

Il appartient dès lors à chaque « partenaire » de proposer un ou plusieurs projets à réaliser à l'échéance de 2015.

Un premier groupe de travail (qui s'élargira au fil des mois pour s'ouvrir notamment aux acteurs locaux de la vie associative, culturelle, sociale et économique) a été mis en place, à l'initiative du Collège Communal, pour élaborer une première ébauche du projet (NB: nous nous concentrerons sur une seule proposition car on peut penser que le comité de pilotage Mons 2015 ne retiendra qu'un seul projet par ville).

Nous avons ainsi conçu l'idée d'un grand spectacle qui s'articulera autour de la musique, et plus particulièrement du chant choral, élément majeur de la politique culturelle de Frameries.

Ce spectacle intitulé « Extra Muros » intégrera aussi le théâtre, la danse, les arts plastiques, la technologie et fera appel à la participation active du citoyen : une comédie dont le fil conducteur traversera toutes les contrées avoisinant Mons, en mettant en exergue un élément remarquable et connu du citoyen, mais qui n'est pas forcément issu du folklore local.

Chaque élément consistera en un décor, une projection, un ballet contemporain, etc.

Le spectacle lui-même sera prolongé par la publication d'une bd-story-board réalisé par Arnaud STOUFFS.

Comme initialement prévu, des enfants et adolescents de 6 à 18 ans, élèves des académies de Mons Borinage avec extension possible aux académies du Centre (Binche, Morlanwelz, Thuin, Soignies, ...), seront mis en scène.

La conception et la composition de l'histoire seront confiées à Mesdames Daphné CORNEZ, Valérie MATHIEU et Laurence LELEUX. La mise en scène sera assurée par Daphné Cornez et la partie chorégraphique par Valérie Mathieu (Arte Corpo).

La préparation des chœurs, des solistes, des arrangements musicaux sera confiée à Laurence Leleux, Directrice de l'Académie de Musique de La Bouverie, supervisée par Mr Philippe Lambert, Chef du Chœur Européen des enfants et Directeur adjoint de l'International Music Academy de Bruxelles

Pour rappel, ce choix est guidé par une spécificité culturelle propre à Frameries : le chant. Il valorisera le chant en groupe et présentera un aspect plus moderne et un nouveau concept régional (différent des traditionnels opéras et opérettes).

De plus, un accent sera particulièrement mis sur l'aspect de citoyenneté en impliquant les habitants de Frameries dans le spectacle par leur participation active tant dans le travail d'inventaire et de documentation que dans le spectacle proprement dit (figuration, mouvement de foule, ...)

Voici la fiche signalétique que nous proposons de communiquer au comité de pilotage « Mons 2015 », qui correspond aux normes imposées:

1. Présentation de l'institution :

Administration Communale de Frameries

2. Présentation du projet :

- a) **Titre du Projet** : « EXTRA MUROS »
- b) **Type d'activité** : Spectacle musical axé sur le citoyen, la technologie et la culture
- c) **Description de l'activité** :
« Extra Muros » est un spectacle réunissant la musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques, la technologie et le citoyen.
Une comédie où le fil conducteur traverse toutes les régions touchant Mons, non pas avec le folklore local de chacun mais mettant en

exergue un élément connu du citoyen qui, au départ est un élément de moindre importance.

- Exemples :
- Quaregnon → le marché
 - St Ghislain → la géothermie
 - Quévy → les éoliennes
 - Haulchin → les vignes

Chaque élément est un décor, ou une projection, ou un ballet contemporain, ou ...

- d) **Public cible** : tout public
- e) **Activité annexe** : le spectacle possèdera sa propre bd-story-board
- f) **Date pressentie** : à préciser ultérieurement
- g) **Lieu de l'activité** : le PASS à Frameries (plein air)

3. Votre projet répond-il en partie aux grandes lignes du projet Mons 2015, « Where technology meets culture » ?

Spectacle axé sur :

- a) la culture : la musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques
- b) la technologie : de par le lieu du spectacle (le PASS : trait d'union entre le passé et l'avenir), projections diverses, démultiplication d'images, ...
- c) le citoyen : participation active avant (travail d'inventaire et de documentation) et pendant le spectacle (figuration, mouvement de foule, ...)

4. En quoi votre projet a-t-il une valeur européenne, transfrontalière, transcommunautaire ?

Plus value :

a) européenne :

- le spectacle serait la vitrine d'une capitale européenne (possibilité d'exportation).

b) transfrontalière :

- prolongement des activités et partenariat de l'ancien projet Interreg II Maubeuge-Frameries.

c) transcommunautaire :

- o par la thématique « Extra Muros ». Mise en scène d'éléments symboliques et significatifs des différentes régions. Participation des Académies de Musique du Hainaut
- o par l'intégration des acteurs culturels de la Région
- o par l'implication des citoyens de la région (participation à l'élaboration du spectacle)

5. En quoi votre projet est-il interdisciplinaire ?

Par l'intégration des disciplines suivantes :

- la musique, les arts de la parole, le chant, ... (Académies de Musique de La Bouverie et du Hainaut)
- la danse (Arte Corpo)
- les arts plastiques, la bande dessinée
- la technologie

6. En quoi votre projet est-il inter associatif ?

Par la participation de différentes associations incontournables de Frameries :

- groupes musicaux
- centre culturel
- bibliothèque
- comités de quartier, ...

7. Votre projet est-il concret et réalisable ?

(Rubrique en attente : budget)

8. Capacités de travail

- Capacité à fédérer les groupes incontournables de Frameries(académie, Arte Corpo, biblio...)
- Capacité à moderniser une tradition ou l'appropriation du mythe.
- Capacité à mettre en scène professionnels et amateurs (projet « Carmen »)
- Capacité à fédérer les académies de musique du Hainaut (cf. concert de Noël)
- Capacité à utiliser la technologie nouvelle en parfaite adéquation avec la musique, le théâtre et la danse (cf. Arnaud Stouffs en 2013 au Pass)
- Capacité à révéler les talents régionaux
- Capacité à révéler des carrières étant des compromis entre l'art et la technologie.
- Capacité à mettre en exergue la force de chaque localité
- Développement de l'idée de foule propre au Borinage et l'esprit de citoyenneté

9. Coordination du projet

- Laurent MINETTE, Chef de bureau
- Daphné CORNEZ, Professeur de diction et de déclamation (mise en scène)
- Laurence LELEUX, Directrice de l'Académie de Musique de La Bouverie
- Valérie MATHIEU, Directrice de l'école de danse Arte Corpo
- Michel MEAUX, Chef d'orchestre
- Xavier THIBAUT, Directeur du Grand orchestre du Splendid

NB:

1. Le spectacle aura lieu au PASS, en plein air, ce qui implique certaines incertitudes au niveau de la météo, mais il aurait vraiment été dommage de ne pas valoriser un lieu « framerisois » d'envergure internationale pour produire notre spectacle dans des salles montoises qui seront très sollicitées.
2. Le spectacle proposé pourra, en tout ou en partie, être « exploité » par la suite dans d'autres villes, voire à l'étranger.

M.le Bourgmestre précise que tout le monde a compris qu'il s'agit d'un véritable projet. On est partenaire et producteur de l'événement culturel de Mons 2015. Des contacts ont été pris voici quelques semaines et on y a présenté le projet tel qu'il vient de vous être présenté. Il faut savoir que Mons 2015 fonctionne comme un « appel à projets ». Une sélection sera opérée au sein de l'ensemble des projets rentrés. Si le projet de la Commune est retenu, il y aura lieu de recadrer l'aspect financier. De 10 000 € en 2011 et 2012, il se pourrait que l'on atteigne 13 à 14 000 € annuel en fonction de l'ampleur du projet.

Mme FONCK remercie M.CEUTERICK et M.le Bourgmestre pour la présentation et les éléments précisés. Elle relève l'engagement des professionnels sur le territoire de Frameries tels que Mmes MATHIEU & LELEUX. Ce projet représente un énorme travail. On ne peut pas entendre parler d'élitisme dans celui-ci c'est une politique à Frameries. Dans ce projet, on retrouve des valeurs éducatives, objectives communes, etc... Elle souhaite savoir dans quel délai une réponse définitive sera remise. C'est une question très importante dans le cadre où beaucoup d'investissements seront réalisés dans cette attente d'accord final. Elle demande que l'on reste vigilant au point de vue budgétaire car ce type de projet est très onéreux. Il ne faut pas être les parents pauvres du budget alloué. On peut espérer un projet ambitieux tout en ayant un soutien.

M.CEUTERICK répond que la fiche signalétique doit être présentée ; on peut espérer une réponse pour le début 2013 car les projets seront arrêtés. Il est clair que ce projet est coûteux mais il faudra aller chercher un maximum de sponsors. Il faut valoriser les acteurs locaux. Beaucoup d'entre eux détiennent de grandes valeurs, il y a lieu de mettre en évidence, leurs talents, leurs mérites.

Du point de vue budgétaire, on sent qu'on tente de rassurer tout le monde ; 60 millions d'euros donnés par les pouvoirs publics sans oublier que des partenariats existent déjà, qu'il faut donner, au programme « Mons 2015 », un rayonnement au niveau Européen.

M.le Bourgmestre ajoute que beaucoup s'imaginent qu'au-delà du cap 2015, tout s'arrêtera mais non ! Il faudra multiplier les contacts avec les associations. 2015 devra être structuré pour les retombées économiques. Mons doit rester un élément fédérateur et d'avenir pour la région. Un grand défi doit être pris en main par la Ville afin de développer une dynamique et ainsi avoir des retombées intéressantes.

M.CEUTERICK souligne que l'on a vu des destinées différentes ; aujourd'hui, Lille est probablement la 2^{ème} Ville après Paris. A l'inverse, la Ville du Luxembourg, capitale culturelle, n'a pas été plus loin que l'événement en lui-même.

Sur proposition du Collège Communal, l'Assemblée, à l'unanimité, à savoir :

DUPONT, DRAUX, DEBAISIEUX, BOUVIEZ, STIEVENART, CEUTERICK, SIRALT, CARLIER, GIANGRECO, RUELLE, URBAIN, LAPAGLIA, DI BARI, CICCONE, RUSSO, VANOVERSHELDE, FONCK, DISABATO, DUPONT, GRACI, BAUWENS, DERUDDER, DESPRETZ

- en a pris connaissance.

La délibération requise est adoptée.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance (Séance publique)

Il s'agit de la séance du 20 décembre 2011.

En application de l'Article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et, conformément à l'Article 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, ce document est considéré comme adopté puisqu' aucune observation n'a été relevée durant la présente séance.

Par le Conseil :
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Ph.WILPUTTE.

J-M.DUPONT.